



FONDATION HÔPITAL
RÉGIONAL
CHALEUR
REGIONAL
HOSPITAL FOUNDATION

FONDS DE BOURSE DE LA FONDATION DE L'HOPITAL REGIONAL CHALEUR

Demande de bourse d'études pour étudiantes et étudiants

La Fondation de l'Hôpital régional Chaleur a comme mission de travailler en étroite collaboration avec l'Hôpital régional Chaleur pour identifier et répondre aux besoins dynamiques du système de soins de santé et pour stimuler l'engagement de notre communauté. Concrètement, nous combinons les projets de l'Hôpital avec les intérêts de nos donateurs afin de mieux répondre aux besoins sans cesse changeants en soins de santé.

La formation est une composante importante de la fondation. Ainsi, elle a créé un fonds de bourses d'études pour contribuer à la formation d'étudiantes et étudiants voulant poursuivre des études post-secondaires dans le domaine de la santé.

La fondation encourage les jeunes à étudier dans le domaine de la santé et souhaite les revoir un jour comme professionnels en soins de santé dans notre région.

Critères de sélection

- Des bourses seront remises à des étudiants des écoles secondaires de la région Chaleur qui poursuivront des études post secondaires dans le domaine des soins de santé.
- Être un résident permanent de la région Chaleur (selon les limites géographiques définies dans la région **Chaleur**).
- Être finissant d'une école secondaire située dans la région Chaleur.

Montant de la bourse ou des bourses

Le montant de la bourse est fixé à 500 \$ par étudiant et la bourse ou les bourses sont remises sur présentation d'une preuve d'admission à une université ou à un collège

Les demandes doivent être soumises avant le 31 mai.

Pour soumettre une demande, il faut remplir le formulaire ci-inclus et le retourner à l'adresse suivante :

FONDATION DE L'HÔPITAL RÉGIONAL CHALEUR

1750, promenade Sunset
Bathurst (N.-B.) E2A 4L7

tél. : (506)544-2370 téléc. : (506)544-2466

www.fondationchaleur.ca • fondation.chaleur.foundation@vitalitenb.ca

Comité de sélection

Le comité de sélection est composé de membres du conseil d'administration de la Fondation de l'Hôpital régional Chaleur et d'un représentant de l'établissement.

Preuve d'admission

La bourse est remise aux candidats choisis sur réception d'une preuve d'admission de l'université ou du collège fréquenté.

Engagement des récipiendaires

Les récipiendaires s'engagent à :

1. Fournir une **preuve d'inscription** dans une institution postsecondaire au moment de la remise de la bourse.
2. Signer une **déclaration de consentement** autorisant l'utilisation de leur photo et de leur nom à des fins de promotion du Fonds (réseaux sociaux, site web, rapport annuel, etc.).
3. Fournir une photo récente dans le cadre de la remise officielle des bourses.

FORMULAIRE DE DEMANDE DE BOURSE D'ÉTUDES POUR ÉTUDIANTS

1. Renseignements personnels

Nom: _____

Adresse: _____

Téléphone : _____ (domicile)

Date de naissance (mm/jj/aa) : ____/____/____

2. Renseignements scolaires

Établissement d'enseignement présentement fréquenté : _____

L'an prochain, je serai inscrit au programme de _____ de la faculté/département _____, afin d'obtenir un diplôme ou un certificat en _____ de l'université/collège de _____.

3. Déclaration de consentement

Si j'obtiens une bourse de la Fondation de l'Hôpital régional Chaleur, j'autorise l'utilisation de ma photo et de mon nom à des fins de promotion du fonds de bourse (réseaux sociaux, site web, rapport annuel, etc). Oui Non

SIGNATURE

DATE